

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier
(APSM) présente :

Colloque 2019 en Abitibi-Témiscamingue

Santé et sécurité du secteur minier

Hôtel Forestel, Val-d'Or – 13 mars 2019

Heureuse de vous présenter le *Colloque 2019 en Abitibi-Témiscamingue*, l'APSM offre cette année l'opportunité aux intervenants en santé et sécurité du secteur de perfectionner leurs outils, afin de mieux faire face aux enjeux propres à leur organisation, en matière de prévention.

À travers différentes activités, ateliers et conférences, les participants pourront développer leurs aptitudes communicationnelles et être accompagnés dans l'identification et la prise en charge des enjeux en prévention, tout en développant leurs capacités à mobiliser les acteurs clés dans leur milieu de travail respectif.

Les organisations sont invitées à inscrire tous les membres impliqués en prévention, notamment les membres du CSS, département SST, représentants en prévention/travailleurs. La force de l'équipe permettra d'en retirer un réel engagement.

Déroulement

7h30 : ACCUEIL

8h00 : Ouverture du Colloque

8h10 : Mot de bienvenue et présentation du plan stratégique 2019-2021 par Sandra Damien

8h30 : Activité participative d'introduction

9h00 : Conférence de Bruno Bégin – “ Communiquer pour mieux se faire comprendre ”

10h10 : Pause-café

10h30 : Atelier de travail A – Quels sont les défis en prévention de votre milieu?

11h00 : Partage en matière de prévention par Charles Levac - *Directeur Risques, Prévention et Environnement*

12h00 : DINER

13h00 : Conférence Marie Laberge - “ Choisir d'adhérer à la Culture de prévention ”

14h30 : Pause-café

14h45 : Atelier de travail B – Recherche et partage de solutions face aux défis soulevés pendant l'atelier A

15h30 : Signature de l'engagement

15h40 : Partage de vos bons coups en prévention SST

16h00 : Mot de CLÔTURE

Bons coups

Votre entreprise a fait preuve d'initiative en matière de prévention SST et vous aimeriez le partager au colloque ? Une courte présentation d'environ 5 minutes sera attendue le jour de l'événement. *Powerpoint, photo, vidéo, schéma...* tout est permis pour expliquer ce qui a été réalisé.

Confirmez à **Claudia Patoine** :
cpatoine@aspemine.ca votre
présentation au plus tard le **27 février**.

Nos conférenciers

Marie Laberge



Experte en gestion de risque et culture organisationnelle, Marie Laberge est une passionnée du domaine du management, de la santé et du mieux-être, de la sécurité et de l'environnement depuis près de 25 ans. Les milliers d'heures dispensées comme formatrice et en services-conseils pour plus de 700 organisations ont contribué à façonner son approche unique et percutante, inspirée du mélange de la gestion en processus, de l'approche comportementale économique et de la culture juste. Il s'agit là pour vous de réels « coups de pouce » indispensables au développement d'une Culture organisationnelle durable et de rétablissement des personnes au travail.

Met en valeur les talents et les ressources des gens pour augmenter leur vitalité et leur dynamisme au quotidien. Il possède une solide expertise en relation d'aide, en animation, en formation auprès d'entreprises et de clientèles diverses. Il anime depuis 20 ans des séminaires sur la motivation personnelle et la communication interpersonnelle. Expert reconnu dans le domaine du développement personnel et professionnel, il s'intéresse particulièrement à la santé émotionnelle et son impact sur la vitalité et le rendement humain. Passionné par la vie et le potentiel extraordinaire des personnes, il transmet sa passion tant aux individus qu'aux organisations.

Bruno Bégin



Le colloque étant principalement orienté pour les intervenants en santé et sécurité du secteur, ceux-ci doivent s'attendre à un colloque participatif, qui permettra d'appliquer les concepts abordés tout en échangeant avec les conférenciers et les conseillers de l'APSM.

L'APSM est à la recherche de partenaires qui souhaitent contribuer au soutien financier de l'événement. Une contribution de 300 \$ est demandée afin d'avoir droit à une visibilité constante lors de l'événement ainsi qu'à une mention par la Directrice lors de l'allocution d'ouverture et de fermeture. Les contributions peuvent être envoyées par chèque, à l'attention de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier (APSM).

Formulaire d'inscription

*Les inscriptions est gratuite et la **date limite d'inscription est le 27 février 2019.***

418-653-1933 poste 28

apsm@aspemine.ca

979, de Bourgogne, bureau 570, Québec (QC) G1W 2L4

Nom :	Prénom :
Employeur :	Poste occupé :
Téléphone :	Adresse électronique :
Je souhaite recevoir les communiqués de l'APSM par courrier électronique <input type="checkbox"/>	